



Assurances

La *SoliRando* est organisée par l'association **VERN A TRAVERS LE MONDE**.

VERN A TRAVERS LE MONDE a souscrit une assurance multirisques association comprenant une garantie responsabilité civile organisateur de voyage.

VERN A TRAVERS LE MONDE a souscrit un contrat assistance voyage de groupe comportant notamment les garanties suivantes : rapatriement en cas de maladie/accident/décès, envoi de médicaments à l'étranger, frais d'hospitalisation et de soins médicaux à l'étranger, assistance juridique. Son montant est compris dans les droits d'inscription.

Les assurances de **VERN A TRAVERS LE MONDE** ne couvrent pas :

Les dommages corporels qu'un participant peut subir sans qu'il y ait un responsable (ex : chute ou accident provoqué et subi par le participant lui même). Contrôlez vos garanties accident corporel individuel ou garantie accident de la vie.

VERN A TRAVERS LE MONDE tient à votre disposition les conditions générales.